

ARRETE N° 2022-121
PORTANT NOMINATION DU VICE-DOYEN « FORMATION ET INNOVATION
PEDAGOGIQUE »

La doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de Sorbonne Université ;
Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Sylvain ANDRÉ, maître de conférences, est nommé vice-doyen en charge de la formation et de l'innovation pédagogique.

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 3 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet « actes réglementaires » de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 13 janvier 2022

La doyenne de la Faculté des Lettres

Béatrice PEREZ

